

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19514 - 75ÈME ANNÉE

## Coronavirus en Martinique : pour « l'expression d'une stratégie martiniquaise » et la fermeture des écoles jusqu'en septembre

En Martinique, la Région et le Département ont fusionné pour créer la Collectivité territoriale de Martinique. Dans ce pays, les communes et la Collectivité territoriale font bloc pour revendiquer « l'expression d'une stratégie martiniquaise pilotée par la CTM, pour la gestion de cette crise sanitaire et sociale et aussi pour préparer le dé-confinement », et pour constater l'impossibilité d'effectuer un retour en classe le 11 mai prochain dans des conditions de sécurité sanitaire suffisantes. Le président de la CTM demande le maintien de la fermeture des établissements scolaires jusqu'en septembre.

Hier, lors de la visioconférence entre les présidents de Région et Collectivités et le Premier ministre, Alfred Marie-Jeanne, président de la Collectivité territoriale de Martinique a fait part de la volonté unanime des communes de son pays à travailler à une stratégie martiniquaise pour la gestion de la crise liée au coronavirus et la préparation du déconfinement. Voici ce qu'il a déclaré à ce sujet :

### Revendication unanime

« La Martinique est un des pays de la Caraïbe le plus touché par ce virus. La crise n'est pas que sani-

taire, elle est éminemment politique ; d'où le rôle que les Régions et les Collectivités d'Outre-mer doivent y jouer en tant qu'acteur de terrain. »

« Tous les Maires et Présidents d'EPCI réunis à mon initiative ont unanimement réclamé l'expression d'une stratégie martiniquaise pilotée par la CTM, pour la gestion de cette crise sanitaire et sociale et aussi pour préparer le dé-confinement.

Plusieurs décisions seront mises en œuvre avec les Maires, les Présidents d'EPCI et la CTM pour :

- une collaboration franche et ouverte avec les autorités sanitaires et médicales hospitalières et de ville
- une généralisation du port de masque
- pour une politique adaptée à notre situation
- pour gérer la reprise éventuelle des cours dans le primaire et le secondaire. »

### Reporter la rentrée en septembre

Ensuite, le président de la Collectivité territoriale de Martinique a fait part de son opposition à l'ouverture des écoles dès le 11 mai, annoncée par le président de la République le 13 avril dernier :

« Il ne saurait être question d'exposer les scolaires et les personnels

au risque de contamination.

Monsieur le Premier Ministre,

- Compte tenu de la nécessité de préserver l'intégrité sanitaire des divers publics concernés,

- Compte tenu du besoin de nettoyer tous les établissements avant et pendant la période de reprise pour éviter la propagation,

- Compte tenu qu'il faudra équiper tous les ATTEE (plus de 1000 agents) travaillant dans les établissements, à raison de 3 masques par jour au minimum

- Considérant le stock existant en masques qui ne peut répondre à cette exigence

- Compte tenu de l'incertitude d'arrivée de nouveaux stocks que nous avons

- Compte tenu du nombre de jours restants pour clôturer l'année scolaire.

Après concertation avec les maires, avec les représentants des organisations syndicales et des associations de parents d'élèves

Il s'avère impossible de rouvrir les collèges et les lycées aux scolaires en mai.

Une organisation pédagogique doit être déployée pour achever l'accompagnement scolaire et pour assurer la rentrée en septembre. »

## Après avoir pris connaissance de la composition du traitement mis au point par l'Institut malgache de recherche appliquée

# Remède contre le coronavirus : l'Académie Nationale de Médecine de Madagascar d'accord pour le Covid Organics

Après avoir pris connaissance de la composition détaillée tenue secrète du cocktail de plantes médicinales utilisé dans le Covid Organics, l'Académie nationale de Médecine de Madagascar a levé ses réserves sur l'utilisation à grande échelle de ce qu'elle considère comme un remède traditionnel amélioré, à condition de respecter les doses prescrites.

Mercredi, Andry Rajoelina, président de la République de Madagascar, ainsi que le ministre de la Santé et celui de l'Enseignement supérieur ont reçu une délégation de l'Académie Nationale de Médecine de Madagascar (ANAMEM) au sujet du médicament COVID-Organics mis au point par l'Institut malgache de recherche appliquée (IMRA). Lors du lancement lundi de la commercialisation de ce remède utilisé contre le coronavirus, l'Académie de Médecine de Madagascar avait fait part de ses réserves : « il s'agit de médicaments dont les preuves scientifiques ne sont pas encore élucidées et qui risquent de porter préjudice à la santé de la

population, en particulier à celle des enfants. La loi malgache stipule que seuls les professionnels de santé au sein des formations sanitaires et non des structures administratives sont habilités à distribuer des médicaments ».

### « Remède traditionnel amélioré »

Lors de cette rencontre, les documents expliquant le contenu du médicament et les vertus des plantes médicinales qui le composent ont été transmis à la délégation. La lecture de ces informations a rassuré l'Académie nationale de Médecine, ainsi que l'indique son président, le professeur Marcel Razanamparany : « cette rencontre a permis de lever les doutes et les réserves de l'Académie quant à l'utilisation du Covid Organics. (...) Comme le Covid Organics n'est pas un médicament mais un remède traditionnel amélioré, l'Académie Nationale de Médecine ne s'oppose pas à son utilisation sous

forme de tisane ». Et de conclure : « L'Académie Nationale de Médecine soutient la volonté de l'Etat Malagasy dans la recherche de toute solution dans la lutte contre la Pandémie liée au Covid-19 ainsi que les efforts des Scientifiques et Chercheurs malgaches ».

### En vente dans le commerce

L'Académie de Médecine précise néanmoins que l'administration du médicament contre le coronavirus devra se faire sous réserve de respecter les doses indiquées.

Depuis jeudi, le Covid Organics peut être acheté dans le commerce, notamment dans des grandes surfaces. De nombreux vendeurs étaient rapidement en rupture de stock, signe de l'attente de la population envers un médicament qui renforce les défenses immunitaires afin de mieux combattre le coronavirus.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Billet philosophique

# Lé voi nout péi



Représentants du Groupe de dialogue inter-religieux de La Réunion.

**Un événement culturel à la fois exceptionnel et extraordinaire s'est produit ce dimanche 19 avril sur la télé de Réunion 1ère : un "Magazine spirituel inter-religieux". Il a montré à quel point la pensée créole réunionnaise avance pour changer notre société et créer une nouvelle étape de notre Histoire.**

Cette émission a été réalisée par le GDIR (Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion), présidé par Idriss Issop-Banian, qui a ouvert le magazine en nous appelant notamment à « réfléchir à l'essentiel, à la priorité de notre vie ». Ensuite, une dizaine de représentants des diverses communautés religieuses réunionnaises et internationales nous ont fait part de réflexions très riches à ce sujet pour des valeurs humaines fondamentales.

Il y a eu d'abord Mgr Gilbert Aubry, évêque catholique de La Réunion, qui a causé en créole, pour dire entre autres : « i fo nou repense lo sistèm spirituel, socio-ekonomik, environnemental é politik pou lamour nout péi é nou souèt la sagesse de sak i gouvern anou ».

### « Notre maison commune »

Il y a eu ensuite les interventions de Daniel Miniépoullé, président du temple hindou Shri Maha Kahli de Saint-Denis, « pour un avenir meilleur » ; de Swami Advayanandaji, responsable de l'ashram du Port, pour « la paix du Terre » ; de Clément Ah-Line, président du temple chinois Chuang Hao de Saint-Denis, qui a transmis le message de Confucius pour « la sagesse, la vertu, la courtoisie, la bienveillance... » ; de Christophe Cousinié, pasteur de l'Église protestante de La Réunion, et d'une dame « pour l'espérance qui dépasse toutes nos peurs » ; de Peggy Baïchoo, de la communauté Bahaïe, afin que « les nations s'unissent pour une population unie et solidaire, la coopération et l'entraide » ; de Gilles Jou Lun, moine bouddhiste zen, « pour des valeurs partagées, de la compassion » ; de Chafiq Ali, imam de la Grande Mosquée Noor-É-Islam de Saint-Denis, pour « l'espoir en l'humain solidaire ».

Idriss Issop-Banian a conclu cette émission en déclarant notamment que « notre peuple doit penser à demain, à notre maison com-

mune ».

### La parole à Paul Vergès

Un autre événement culturel a marqué l'actualité le vendredi 17 avril dernier : la diffusion par Antenne Réunion d'un spectacle du génial humoriste réunionnais Thierry Jardinot, enregistré en 2019 au théâtre du Tampon et intitulé "La voix mon péi". Comme d'habitude, dans ses spectacles ou dans ses chroniques "Kanal la blague" (KLB), Thierry Jardinot a défendu avec humour des valeurs essentielles, comme l'identité du peuple réunionnais et la solidarité avec les plus pauvres.

C'est ainsi, par exemple, qu'il a donné la parole à un travailleur retraité qui a du mal à vivre décemment parce qu'il n'a que 423 euros de revenu par mois. Il a aussi imité Paul Vergès, qui a regretté de ne plus être là pour défendre les revendications des Gilets Jaunes contre les injustices dont souffrent beaucoup de nos compatriotes.

N'oublions pas que le portrait de Paul Vergès apparaît parfois à côté d'un de ses interlocuteurs dans "KLB" et à côté du drapo péi : c'est la peinture réalisée par André Béton en 2016, quelques mois avant le décès d'un grand penseur et combattant réunionnais. N'oublions pas non plus que ce vendredi 24 avril à partir de 20 heures 15 sur Antenne Réunion « Thierry Jardinot défie la télé » dans une émission présentée par Christophe Begert avec l'humoriste et ses invités. Après les prestations humoristiques de "Boby" et le magazine du GDIR, on verra et on entendra une nouvelle fois comment s'expriment lé voi nout péi !

**Roger Orlu**

# Oté

## Moin lé tré trakasé kan mi antann tousala : sèrv kobaye ébin kont pa dsi moin !

Fransh vérité m'a dir azot moin lé kapab-mi yèm mèm-okip bann zafèr térerè é mi pans sèryèzman bann zafèr-la i korèspon mon nivo, mon kapasité si zot i vé. Si tèlman kan i débata bann zafèr konpliké kisoï lékonomi, kisoï la syans, kisoï la médsine moin lé bon pou pran dé kashé pou fé pass mon mal dé tète.

An parlann la médsine m'a dir azot fransh man sa sé in téknik bandé sa. Par ébzanp, pou sèye in médikaman néna in protokol. I pran, paré-t-il in groupman néna troi san pèrsone dédan épi i mète sa dann in gran lopital : i done moityé lo vré médikaman pou tété é la moityé i donn sak i apèl in plasébo, kaziman in pissa bib. Apré i avèye lo rézilta é aprés a i kont :

Si dann an parmi sak la pran lo vré médikaman san karant la fé in bon l'éfé, é pou lo dézyèm léshantiyon néna solman in vintène la donn in bon rézilta é si néna lo mèm rézilta plizyèr foi, pandan dé zané, va di lo médikaman lé bon. Si sé lo kontrèr va di : « fout sa dann la poubèl pars sa i ansèrv arien ! ».A moins in mali i désid ramasé pou tèt dsi d'ot shoz in zour !

Zot va dir amoin, pou kosa sa i trakass amoin. Pars zot i koné partou ousa ou i pass i fé sign aou papyé par dsi papyé ou la mèm poin lo tan lir. Arzout èk sa kan i done aou lésplikasyon ou i fout konpran pa. Alor, mazine in pé mi sava l'opital é i fout amoin in trètman. Bon pou sa mèm ! L'èrla moin sar apré maziné, kalkilé, rofléshi, ganbèrjé dann mon tète pou konète in n'afèr : la i done amoin lo vré la, sansa lo fo ? Moin lé dann group médikaman, moin lé dann group plasébo ?

Mésyé, Médam, La sosyété kan mi di azot mi yèm okip zafèr atèr-atèr plito ké bann zafèr konpliké, zot i konpran mi fé pa sanblan. Dan la vi mèm moin lé konmsa. Sé dir si dopi dé somenn é dé somenn, bann koko fromaz l'aprè diskite bann zafèr difisil dann la télé, é moin aoré fé la bétiz ékouté, Donk zot i konpran pou kosa dann la profondèr mon konfinaz moin lé trakassé. Sèrv kobaye ? La pa mon shoi sa ! Fransh vérité !

*Justin*